



VERSION 17.09.2021

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

CONSEILS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES



THOMAS SCHREYER



APPLICATION DES DÉCISIONS SANITAIRES POUR LA GYMNASTIQUE AU 17 SEPTEMBRE 2021

La pratique pour tous est désormais autorisée en intérieur et en extérieur. Depuis le 09 août 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour accéder à ces espaces, et ce jusqu'au 15 novembre 2021.

Vous trouverez à l'aide du lien suivant toutes les informations relatives aux règles du pass sanitaire :

Nous invitons les pratiquants à reprendre progressivement l'activité en continuant de respecter les gestes barrières.

Les modifications sur les guides techniques sont indiquées en jaune dans les tableaux

Afin de participer pleinement à la maîtrise de la pandémie, nous vous rappelons les règles strictes à respecter :

- **Registre nominatif des personnes accueillies avec les horaires de présence**
- Incitation de toutes les personnes impliquées dans les activités du club à télécharger l'application « TousAntiCovid »
- Désignation d'un référent Covid dans chaque club (le référent doit se tenir informé de l'actualisation de la réglementation et des procédures)
- Rappel de l'interdiction de pratique pour les cas symptomatiques ou contacts
- Communication auprès des parents sur les règles sanitaires et sur l'obligation de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein de la famille
- Acquisition obligatoire d'un thermomètre pour être en mesure de prendre la température chez les personnes symptomatiques. (La prise de température systématique restant non recommandée par la Fédération)
- Lavage et séchage des mains soigneux au minimum à l'arrivée et à la sortie du gymnase et aux retours des toilettes

Si des interrogations subsistent, vous pouvez toujours consulter la FAQ sur le site fédéral et adresser vos interrogations à l'adresse mail contac@ffgym.fr



CADRE GENERAL

SEANCE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

	Activités autorisées à l'intérieur et à l'extérieur pour les mineurs et les majeurs avec pass sanitaire		Activité à distance pour les mineurs et les majeurs
Où ?	Salle spécialisée Salle polyvalente	Parc / Forêt, zone extérieure à proximité du gymnase, plage, cour d'école (ERP-PA et espace public)	Domicile
Quoi ?	Préparation technique Préparation physique générale ou spécifique Barre de danse Travail Difficultés Corporelles Proprioception Travail individuel aux engins	Préparation physique générale ou spécifique Développement habileté motrice et coordination Proprioception Travail individuel aux engins	Préparation physique générale ou spécifique Développement habileté motrice et coordination Proprioception
Comment ?	En fonction de la disposition de la salle et de la taille des espaces d'attente, le nombre de gymnastes est adapté afin de respecter les préconisations sanitaires.	Une tenue vestimentaire différente à chaque entraînement. Reprise de manière très progressive et individualisée. L'accès aux vestiaires est autorisé.	Partage de programmes écrits et illustrés Partage de supports vidéo Séances en visio. : Zoom, Skype, WhatsApp...
Taille du groupe relative à la surface d'activité	Pas de limite du nombre de pratiquants ni du nombre de groupes dans le respect de la cohérence pédagogique et des conditions de distanciation		Cellule familiale
Interaction encadrement – gymnaste	La transmission d'engin est autorisée dans le strict respect du <u>protocole</u> sanitaire affiché dans le gymnase ou remis en main propre aux gymnastes Port obligatoire et permanent du masque pour l'encadrement	La transmission d'engin est autorisée dans le strict respect du <u>protocole</u> sanitaire affiché dans le gymnase ou remis en main propre aux gymnastes Port obligatoire et permanent du masque pour l'encadrement	Correction à distance par Visio
Interaction entre les pratiquants	Pratique avec contact autorisé Respect des distanciations sociales avec aménagement des espaces d'attente.		Pas de restriction
Utilisation de petit matériel Utilisation des engins de GR	Demander aux gymnastes d'utiliser leur propre engin qu'elles remportent. Si utilisation d'engins du club, désinfection après chaque séance ou chaque exercice si l'usage est collectif. Le <u>Protocole d'hygiène</u> est affiché ou transmis par écrit aux gymnastes. Les entraîneurs contrôlent le respect du <u>protocole</u> . La transmission d'engins est autorisée avec : - bio nettoyage des engins obligatoire avant et après chaque exercice de groupe - lavage de mains de tous les participants avant et après chaque exercice de groupe. L'exercice cesse quand la composition du groupe est modifiée ou que l(es) engin(s) change(nt).		Utilisation du matériel du quotidien Privilégier le matériel que tout le monde peut avoir (chaise, table basse, canapé...)
Durée des séances	Prévoir 15' de battement entre chaque séance pour éviter l'interaction entre les groupes et désinfecter le matériel.	Diminution de la durée d'activité	Durée indicative de la séance : maximum 1h
Planification hebdomadaire	Alternance des séances en présentiel et à distance	L'extérieur peut être utilisé pour la réalisation d'une séquence de la séance ou pour une séance complète en fonction des disponibilités et des installations du club	Alternance des séances en présentiel et à distance
Supports pédagogiques disponibles	Connexion wifi dans la salle		<u>Vidéos FFGym confinement</u>



GUIDE D'ORGANISATION DE LA SEANCE

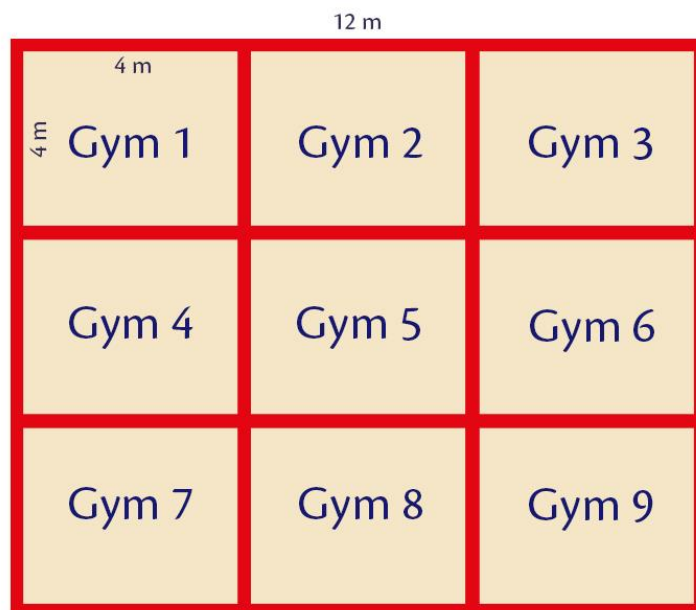
SEANCE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

ECHAUFFEMENT	<p>Privilégier un échauffement en extérieur (course etc.)</p> <p>Si échauffement en salle : respect des zones attribuées pour chaque gymnaste / formation</p> <p>Echauffement conduit par l'entraîneur</p>
PENDANT LA SEANCE	<p>Les gymnastes ne portent pas de masque</p> <p>Les gymnastes restent dans la zone qui leur est attribuée</p> <p>En cas d'échange de petit matériel pendant la séance, application du protocole d'hygiène</p> <p>Privilégier le travail des difficultés corporelles et difficultés à l'engin</p> <p>Possibilité de travailler en synchro et en collaboration dans le respect des préconisations sanitaires</p> <p>Autonomie + sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - privilégier les situations en autonomie - s'assurer que la condition physique individuelle des gymnastes est adaptée aux contenus demandés <p>Utilisation sono/musique/vidéo : l'entraîneur est le seul responsable de l'appareil</p> <p>Toilettes : privilégier l'accès en amont ou après la séance - demande auprès de l'entraîneur - pas de circulation "libre" - lavage des mains</p>
FIN DE SEANCE	<p>Les gymnastes nettoient leur petit matériel et le rangent dans la caisse individuelle</p> <p>Les usagers nettoient les tapis utilisés</p> <p>Départ immédiat dès la fin de la séance afin de permettre au groupe suivant de rentrer (éviter interaction sociale). - pas de "zones de bavardage" en intérieur</p> <p>En cas d'oubli d'affaires personnelles, pas de retour sur la zone d'activité (contacter l'entraîneur)</p>



ILLUSTRATION D'ORGANISATION DE L'ESPACE

SEANCE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SUR PRATICABLE OU ESPACE DE 144M² (12M X 12M)





CONSEILS ORGANISATIONNELS POUR LES CLUBS ET COLLECTIVITES

MESURES COMMUNES

1 Jour précédent la reprise

- Nettoyage général de l'installation ou du matériel urbain utilisé
- Préparation du gymnase ou de salle de pratique : matériel de désinfection, poubelles, gel, masque, marquage des zones de circulation et de pratique...
- Faire évoluer le planning hebdomadaire des séances pour privilégier l'accueil du plus grand nombre :
 - Optimisation des temps d'utilisation de la salle spécialisée,
 - Proposition sur des créneaux tardifs ou en week-end
- Listing et fiche de présence par séance des gymnastes
- Engagement des adultes ou des parents si mineurs / déclaration de bonne santé + acceptation du risque (conseils de prudence pour les personnes vulnérables)
- Communication de l'ensemble des informations aux adhérents avant la reprise
- Préparation des séances par les entraîneurs, animateurs
- Information sur la tenue, effets et matériels individuels
- Affichage ou remise en main propre d'un document recensant les mesures relatives au nettoyage du matériel commun

2 Avant l'entraînement

- Installation et nettoyage du matériel
- Préparation du matériel collectif et individuel
- Préparation de l'encadrant : lavage des mains et port du masque ou d'une visière dès lors que la distanciation ne peut pas être respectée pour son intervention pédagogique (parade)
- Port obligatoire et permanent du masque

3 Accueil des pratiquants

- Présentation des règles de fonctionnement durant la séance (zone de placement, circulation, accès aux toilettes...)
- Renseignement de la fiche de présence (possibilité de refus de participation d'un adhérent si l'encadrant constate un problème de santé)
- Circulation
- Respect des gestes barrières et respect de la distanciation sauf lorsque par sa nature même l'activité sportive ne le permet pas (collaborations en GR, éléments collectifs en GAc, portés en Aérobie et Teamgym...)
- Accès aux vestiaires autorisé si le respect des gestes barrières est possible et si le flux des pratiquants peut être contrôlé. Les effets personnels doivent être maintenus dans un sac de sport fermé durant tout le temps de pratique.

4 Après la séance

- Prévoir 15 minutes de battement avant la séance suivante
- L'entraîneur se lave les mains s'il a effectué une intervention de sécurité avec une parade
- Fin de journée : revue sanitaire de tout le matériel utilisé
- Affaires oubliées type chaussettes - bouteilles d'eau etc... jetées dans une poubelle fermée

5 Propositions d'animations pédagogiques « expression »

- Gala de fin d'année virtuel
- Inter âge
- De type flashmob
- Challenge
- Défi
- Inter-clubs (réseaux sociaux, vidéos...)
-

